



AJGAL TRILINGUAL MULTIDISCIPLINARY SCIENTIFIC JOURNAL

TACTIC Editions (TACTIC Consulting Group)

www.dracaena-draco.com

**ETHOS DE LEGITIMITE DANS LE DISCOURS POLITIQUE FEMININ MAROCAIN
CAS DU DISCOURS DE BASSIMA HAKKAOUI**

**ETHOS OF LEGITIMACY IN MOROCCAN WOMEN'S POLITICAL DISCOURSE
THE CASE OF BASSIMA HAKKAOUI'S SPEECH**

Auteur (s) : **Habiba MATNOUSSI et Hafida EL AMRANI**

Catégorie : Sciences Humaines, Linguistique

Mis en ligne le 16 janvier 2025

AJGAL MULTIDISCIPLINARY SCIENTIFIC JOURNAL - TACTIC Editions : Vol. 3, Numéro 2

**ETHOS DE LEGITIMITE DANS LE DISCOURS POLITIQUE FEMININ
MAROCAIN
(CAS DU DISCOURS DE BASSIMA HAKKAOU)**

**ETHOS OF LEGITIMACY IN MOROCCAN WOMEN'S POLITICAL DISCOURSE
(THE CASE OF BASSIMA HAKKAOU'S SPEECH)**

Habiba MATNOUSSI et Hafida EL AMRANI

Université Ibn Tofail de Kénitra

Faculté des langues, des Lettres et des arts

Laboratoire Langage et Société

Habiba.matnoussi@uit.ac.ma

Helamrani21@gmail.com

Résumé

Cet article explore les différents aspects de la construction de l'éthos de légitimité à travers une lecture discursive de certains des discours de Bassima Hakkaoui, ancienne ministre marocaine de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social. Elle permet de décoder comment Bassima Hakkaoui parvient à construire son image et à affirmer sa légitimité en tant que femme politique dans un contexte de fortes tensions idéologiques entre modernité et tradition. Ce discours est aussi un terreau fertile pour l'analyse de la manière dont la rhétorique politique peut être un vecteur de négociation entre les enjeux culturels, religieux et politiques, permettant à Hakkaoui de répondre aux défis de son époque tout en restant fidèle à son héritage idéologique. Ainsi, elle devient non seulement un modèle de femme politique islamiste, mais également une figure qui réconcilie des aspects apparemment opposés de la société marocaine contemporaine.

Mots clés : Discours ; politique ; féminin ; ethos ; légitimité

Abstract

This article explores the various aspects of the construction of the ethos of legitimacy through a discursive reading of some of the speeches made by Bassima Hakaoui, the former Moroccan Minister for the Family, Solidarity, Equality and Social Development. It shows how Bassima Hakkaoui manages to construct her image and assert her legitimacy as a politician in a context of strong ideological tensions between modernity and tradition. This discourse also provides fertile ground for analysing the way in which political rhetoric can be a vehicle for negotiating between cultural, religious and political issues, enabling Hakkaoui to respond to the challenges of her time while remaining faithful to her ideological heritage. In this way, she becomes not only a model Islamist politician, but also a figure who reconciles apparently opposing aspects of contemporary Moroccan society.

Key words: Discourse; politics; femininity; ethos; legitimacy

Introduction

Le Maroc a entrepris une transition importante depuis la réforme du Code de la famille marocain, appelé Moudawana, en 2004. Le but étant de moderniser les lois concernant les relations familiales et de favoriser l'égalité des genres¹. Cette réforme, adoptée sous l'impulsion du Roi Mohammed VI et grâce à un dialogue national impliquant des associations de défense des droits des femmes, des groupes religieux et des acteurs politiques, a marqué un tournant décisif dans l'histoire juridique et sociale du pays. Cette initiative fait partie d'une initiative plus générale de réformes institutionnelles et sociales qui vise à faire du Maroc un État moderne, tout en préservant ses valeurs culturelles et sa religion.

La Moudawana de 2004 a apporté de nombreuses avancées législatives qui ont eu un impact considérable sur les normes sociales et les perceptions du rôle des femmes dans la société marocaine et a contribué à l'émergence d'un débat sociétal dans la mesure où cette réforme a suscité des discussions nationales sur la place des femmes dans la famille, le mariage et la société en général. Cette dynamique a également permis l'émergence de figures féminines influentes dans des rôles politiques et militants. Des personnalités comme Nabila Mounib, secrétaire générale du Parti Socialiste Unifié (PSU), et Bassima Hakkaoui, entre autres, incarnent deux approches idéologiques distinctes — le progressisme et le conservatisme — dans leurs discours et leurs actions.

Dans le paysage politique marocain, Bassima Hakkaoui, membre du secrétariat général du Parti de la Justice et du Développement (PJD), présidente de l'organisation des femmes du même parti et ancienne ministre de la Famille, de la Solidarité, de l'Égalité et du Développement Social², se distingue par une rhétorique qui conjugue tradition et modernité. Cette double approche s'inscrit dans une volonté de répondre aux attentes d'une société marocaine partagée entre des valeurs religieuses profondément ancrées et les impératifs de modernisation induits par la mondialisation et l'évolution des droits humains. À travers ses interventions publiques, Hakkaoui cherche à incarner l'équilibre entre la préservation de l'identité culturelle et la participation active au développement économique et social du pays. Sa capacité à naviguer entre ces deux sphères semble être un moyen de gagner la légitimité auprès de différents segments de la population, en particulier des femmes, tout en respectant les principes de son parti islamiste.

Cet article examine la manière dont cette figure emblématique de la scène politique marocaine construit un éthos de légitimité institutionnelle, religieuse et culturelle dans son discours, en naviguant entre un engagement réformiste et le respect des valeurs traditionnelles.

Le corpus analysé se compose de débats et d'interviews télévisés couvrant la période allant de Janvier 2016 à Septembre 2024. Nous orientons principalement notre analyse sur une interview croisée entre un journaliste de la revue Zamane³ d'une part, et Bassima Hakkaoui et Nabila Mounib, d'autre part. Notre étude se concentre spécifiquement sur les réponses de Bassima Hakkaoui, tandis que celles de Nabila Mounib feront l'objet d'une autre étude à paraître prochainement.

Contexte de l'analyse

L'échange s'inscrit dans un contexte de la réforme du code de la famille, la moudawana, en 2004 et celle proposée à l'arbitrage royal en 2024. Cette dynamique influence directement le discours de Bassima Hakkaoui, qui se retrouve à devoir justifier l'approche islamiste de son

¹ Bérénice Murgue, « La Moudawana : les dessous d'une réforme sans précédent », *Les Cahiers de l'Orient* 102, n° 2 (2011): 15-29, <https://doi.org/10.3917/lcdlo.102.0015>.

² Entre le 3 janvier 2012 et le 09 octobre 2019 sous le gouvernement Abdel-Ilah Benkirane et Saad Eddine El Othmani.

³ Quelle place pour les femmes en politique, Zamane, Bassima Hakkaoui et Nabila Mounib, <http://zamane.ma/fr/quelle-place-pour-les-femmes-en-politique-2/>

parti concernant les réformes sociales et l'émancipation des femmes. En effet, Hakkaoui défend la position du PJD, en insistant sur la nécessité de réformes progressistes, mais dans un cadre respectueux des valeurs et préceptes de la religion islamique. Elle cherche à concilier les attentes de modernité avec le respect des principes religieux, tout en naviguant habilement entre les exigences de la société contemporaine et celles de son mouvement politique.

Les controverses internes autour de la place des femmes dans la société marocaine alimentent également cette interview, dans un contexte où des réformes législatives, telles que la réforme du Code de la famille, ont ouvert la voie à une redéfinition des rôles traditionnels. Toutefois, ces avancées rencontrent des résistances, particulièrement au sein des courants conservateurs qui craignent que ces réformes ne mènent à une dérive de la société. Dans ses réponses, Bassima Hakkaoui cherche à équilibrer ces forces opposées, réaffirmant l'engagement du PJD en faveur des droits des femmes, tout en insistant sur le fait que cette évolution doit être réalisée dans le respect des valeurs culturelles et islamiques du Maroc. Elle se positionne ainsi comme une défenseuse de l'émancipation féminine, mais à travers le prisme des traditions et de l'identité religieuse du pays, tout en évitant d'être perçue comme une militante radicale.

Quelques notions de base

Avant d'entamer l'analyse de notre corpus, il convient de clarifier certaines notions fondamentales.

L'ethos et le discours politique

Discours

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers la diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence : "*le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles*".⁴ Aussi, concluons-nous que le discours implique un acte langagier d'où émergent un texte, un contexte et une intention. Le discours est donc une entité complexe ayant une dimension linguistique (en tant que texte), une dimension sociologique (en tant que production en contexte), et une dimension communicationnelle (en tant qu'interaction finalisée).

L'introduction du discours comme objet d'étude est relativement récente dans le champ des sciences du langage. En effet, c'est près de cinquante ans après Saussure que le "discours" sera constitué en objet d'étude pour la linguistique par le linguiste américain, Zellig S. Harris⁵ pour qui il est possible d'étendre les procédures utilisées pour l'analyse des unités de la langue à des énoncés plus larges que la simple phrase. C'est dans ce cadre qu'il sera amené à proposer le syntagme « *analyse du discours* » pour ce type de démarche, *le discours* étant son objet.

Discours politique

Pour Christian Le Bart⁶ l'expression « *discours politique* » renvoie ordinairement aux seuls professionnels de la politique : « *discours politique des intellectuels, des journalistes, des hommes d'Eglise* ». On retrouve une définition similaire chez Simone Bonnafous⁷ pour qui : « *le discours politique est le discours tenu par les hommes politiques, dans les institutions politiques* ». Dans cette perspective, le discours politique se présente comme une pratique sociale permettant la circulation des idées et des opinions dans un espace public où divers acteurs, engagés dans un échange, doivent se conformer aux règles du dispositif de communication. Cette définition restreinte s'oppose à une approche plus large, englobant « *tout propos portant un jugement sur l'organisation de la communauté* »⁸. De ce fait, l'étude du discours politique s'étend de la parole institutionnelle des politiciens à tout discours portant sur

4 Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001, cit01, 2Bonnafous, Simone, Argumentation et discours politique, PU RENNES, 2003 p.12.

5 Bonnafous, Simone, Op.cit., p73

6 Le Bart, Christian, Le Discours politique, Ed. PUF 1998, p.3

7 Bonnafous, Simone, Op.cit. p75

8 Ibid.

les affaires publiques dans l'espace public, couvrant une diversité de situations : les discours face à un auditoire, les débats parlementaires, les reportages politiques, voire les échanges participatifs en ligne.

Ethos

L'éthos est un élément essentiel de cette étude. Cette notion rhétorique occupe une place de plus en plus considérable dans les sciences du langage depuis les années 1990 avant d'être développée dans d'autres disciplines relevant des sciences humaines et notamment l'école française de l'analyse du discours. L'éthos correspond à l'image que l'orateur construit de sa propre personne pour assurer sa crédibilité, c'est-à-dire l'image de soi que le locuteur représente dans son discours afin de gagner la confiance de son auditoire⁹. Il repose sur une valorisation de sa propre personne, élaborée et mise en scène au travers du discours, conformément à la conception d'Aristote¹⁰:

« C'est le caractère moral (de l'orateur) qui amène la persuasion, quand le discours est tourné de telle façon que l'orateur inspire la confiance. Nous nous en rapportons plus volontiers et plus promptement aux hommes de bien... ».

Depuis lors, l'éthos demeure un élément central du processus de persuasion, en particulier dans le cadre des discours politiques. Pour Amossy¹¹, c'est le fait :

« d'examiner, en ce qui concerne l'image de soi de l'orateur, [au niveau prédiscursif] le statut institutionnel du locuteur, les fonctions ou la position dans le champ qui confère une légitimité à son dire ; l'image que l'auditoire se fait de sa personne préalablement à sa prise de parole (la représentation collective, ou stéréotype, qui lui est attachée) ; [au niveau discursif] l'image qui dérive de la distribution des rôles inhérente à la scène générique et au choix d'une scénographie (les modèles inscrits dans le discours) ; l'image que le locuteur projette de lui-même dans son discours telle qu'elle s'inscrit dans l'énonciation plus encore que dans l'énoncé, et la façon dont il retravaille les données prédiscursives. »

Légitimité

Dans la rhétorique classique, l'éthos renvoie à **la crédibilité** de l'orateur, fondée sur son caractère perçu par l'auditoire. Aristote identifie trois dimensions de l'éthos : la sagesse pratique (êtes), la vertu morale (aretê) et la bienveillance (eunoia). En contexte contemporain, l'éthos est perçu comme un élément dynamique, co-construit dans l'interaction entre l'orateur et son public. Qu'il s'agisse d'une stratégie visant à établir **la crédibilité** ou d'un fondement essentiel du dispositif énonciatif, l'éthos représente l'image que le locuteur construit intentionnellement pour gagner l'adhésion de son auditoire, établissant ainsi **une légitimité** qui lui confère le droit de s'exprimer, d'être cru et pris au sérieux.

Pour Charraudeau¹², L'objectif d'un discours est de démontrer que le locuteur est **digne de confiance et crédible** dans ses propos :

« La crédibilité est un fait de stratégie de discours qui [...] consiste pour le sujet parlant à déterminer une position de vérité, de sorte qu'il puisse [...] être pris au sérieux ». Ainsi, on peut lire chez le même auteur que **la légitimité** est le *« résultat d'une reconnaissance par d'autres de ce qui donne pouvoir de faire ou de dire à quelqu'un au nom d'un statut ¹³ ».*

L'éthos de légitimité dans le discours de Bassima Hakkaoui : Analyse des stratégies discursives

⁹ Amossy, R. « La notion d'éthos : faire dialoguer l'analyse du discours selon D. Maingueneau et la théorie de l'argumentation dans le discours », Argumentation et Analyse du Discours, no 29 (18 octobre 2022), <https://doi.org/10.4000/aad.6869>.

¹⁰ Aristote cité in: Amossy, Ruth, Op.cit p.8

¹¹ Amossy, R. La présentation de soi, Ethos et identité verbale, p.7

¹² CHARAUDEAU, Patrick, Le discours politique. p.136

¹³ Ibid.

Construction de l'image de soi Ethos préalable ou prédiscursif

Selon R. Amossy, l'éthos préalable englobe « un ensemble diversifié de sources antécédentes à une présentation de soi. Cet ensemble réside aux différents aspects des stéréotypes professionnels ou sociaux, ou encore dans l'image que peut constituer une célébrité publique comme un artiste, un journaliste, un écrivain, ou alors dans la réputation personnelle ou discursive d'un homme politique...¹⁴ ». Si l'on prend en compte l'idée selon laquelle : « le nom du locuteur, le plus facile à repérer puisqu'il s'agit d'une trace tangible : elle s'inscrit dans le texte sous forme de signature, ou s'attache au locuteur dans la parole orale¹⁵ », l'on constate que le nom de Bassima Hakkaoui est associé à plusieurs attributs essentiels. Le premier aspect de son image, est lié à son identité professionnelle en tant qu'ancienne ministre de la Famille. Dès le début de l'interview, Bassima Hakkaoui pose son autorité en mobilisant son statut institutionnel et son appartenance au Parti de la Justice et du Développement (PJD), un acteur clé de la scène politique marocaine. En tant que présidente des femmes du PJD, elle incarne **une voix légitime et influente**, non seulement pour défendre les positions de son camp, mais aussi pour valoriser le rôle des femmes au sein d'un parti islamiste traditionnel. En soulignant sa position, Hakkaoui affirme que sa place au sein du PJD lui permet d'agir en tant que porte-parole des femmes, tout en restant fidèle aux principes islamiques qui régissent le parti. Elle déclare : « En tant que femme, j'ai choisi de m'engager dans un projet politique qui respecte profondément nos valeurs et nos croyances. Le PJD est un parti qui donne aux femmes la possibilité de s'affirmer dans la société tout en restant fidèles aux principes de l'Islam¹⁶ ». Cette déclaration montre qu'elle se positionne non seulement comme une leader au sein de son parti, mais aussi comme une défenseuse active de l'émancipation des femmes dans le cadre des valeurs islamiques.

En outre, elle utilise son statut de leader féminin au sein du PJD pour légitimer ses prises de position et affirmer que l'émancipation des femmes peut être en harmonie avec les principes islamiques et les valeurs de la société marocaine. À travers ses propos, elle cherche à démontrer que l'engagement islamiste ne se limite pas à la répression des droits des femmes, mais peut au contraire constituer un levier pour leur progrès. Par exemple, elle met en avant les avancées réalisées grâce à l'engagement de son parti, comme la réforme du Code de la famille (Moudawana), qui, selon elle, a permis d'améliorer les droits des femmes sans nuire à leur statut au sein de la société marocaine. Elle souligne : « Le PJD a contribué activement à la réforme de la Moudawana, qui a renforcé les droits des femmes dans des domaines essentiels comme le mariage et la garde des enfants, tout en respectant notre identité culturelle et religieuse¹⁷ ». En mettant en avant cet exemple concret, elle montre que les réformes qu'elle soutient s'inscrivent dans une démarche de progrès tout en restant fidèles aux spécificités du Maroc.

Par ailleurs, Hakkaoui s'efforce de déconstruire les préjugés¹⁸ associés à son parti, souvent perçu comme rigide et rétrograde en matière de droits des femmes. Elle réaffirme que son engagement politique ne consiste pas à imposer une vision conservatrice de la société, mais à défendre une approche équilibrée qui respecte à la fois les valeurs islamiques et les nécessités d'une société moderne. En réponse aux critiques fréquentes à l'égard des partis islamistes qui seraient trop autoritaires, elle déclare : « Il est important de comprendre que le PJD ne cherche pas à imposer un modèle unique, mais à dialoguer avec toutes les composantes de la société

¹⁴ Amossy, *Op.Cit*, p.38.

¹⁵ *Ibid*, p.46

¹⁶ Zamane, *Op.Cit*.

¹⁷ Zamane, *Op.Cit*.

¹⁸ Selon dictionnaire en ligne Larousse, consulté le 15 décembre 2024 : « Un préjugé est une opinion préconçue adoptée sans examen portant sur un sujet, un objet, un individu ou un groupe d'individus »

marocaine pour construire un avenir meilleur pour les femmes et les hommes¹⁹». Par ces propos, Hakkaoui cherche à dissiper l'idée selon laquelle les partis islamistes imposeraient des restrictions aux libertés individuelles, soulignant la pluralité et l'ouverture qui caractérisent l'approche de son parti. Elle se positionne ainsi comme une femme politique qui œuvre pour une société plus juste et égalitaire, sans sacrifier les valeurs culturelles et religieuses qui définissent le Maroc.

Éthos discursif

Pour Rojo et Van Dijk²⁰, l'éthos discursif ne se limite pas à une simple projection de soi, mais agit également comme un mécanisme de persuasion, établissant un lien profond entre le locuteur et son auditoire à travers des références culturelles et normatives communes.

« Le discours de légitimation a pour objectif de faire reconnaître la politique du dirigeant comme obéissant aux règles instituées et comme motivée par la recherche du bien public, soit de faire admettre qu'elle est, en la circonstance, défendable du point de vue légal et moral. »

C'est dans ce sens que B. Hakkaoui, pour affirmer son image, cite des **figures respectées** au sein de la sphère islamique pour souligner la compatibilité entre Islam et modernité. Par exemple, en citant Abdelillah BenKirane, ancien chef du gouvernement et leader du PJD, elle met en avant l'idée que l'Islam n'est pas incompatible avec le progrès social et la participation des femmes dans la société. Hakkaoui déclare :

« Comme l'a dit Si Benkirane et Si Baha qu'Allah l'ait en Sa sainte miséricorde, l'Islam et la modernité peuvent se conjuguer, et il n'y a pas de contradiction entre les deux. Nous devons avancer en nous appuyant sur nos valeurs, tout en nous ouvrant aux réalités contemporaines²¹».

Cette citation vise à montrer que l'approche du PJD n'est pas isolée, et qu'elle s'inscrit tout naturellement dans un mouvement plus large qui cherche à marier les principes religieux et les exigences de la société moderne.

Une autre stratégie majeure qu'elle emploie est celle des **convictions et des expériences personnelles**, en particulier en ce qui concerne son choix de porter le voile. Elle répond ainsi à un stéréotype souvent attribué aux femmes islamistes, celui de la soumission ou de la contrainte. En affirmant :

« Je ne comprends absolument pas cette approche (de ceux qui critiquent son voile en l'occurrence, Nabila Mounib). Je porte le voile par conviction personnelle et je ne peux être responsable de l'image qu'il projette. Dire que le voile est un logo est une insulte, parce que cela insinue que c'est mon parti qui me demanderait de le porter pour faire sa publicité.²² », elle cherche à légitimer son choix en tant qu'acte de liberté individuelle, démontrant ainsi que son engagement politique est basé sur des valeurs profondes et personnelles, et non sur une pression externe. En insistant sur la dimension personnelle de sa décision, elle défend l'idée que le voile, loin d'être un symbole d'oppression, est un signe de sa foi et de son autonomie en tant que femme.

Stratégies de légitimation dans son discours

Légitimation par les valeurs partagées :

Dans l'objectif d'établir son ethos de légitimité et de crédibilité (*« Le résultat d'une construction opérée par le sujet parlant de son identité discursive de telle sorte que les autres soient conduits à le juger digne de crédit²³»*) auprès de son auditoire, Bassima Hakkaoui recourt

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Cités in : Ruth Amossy, « Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 28 | 2022, mis en ligne le 25 avril 2022, consulté le 29 décembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/aad/5984> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aad.5984>

²¹ *Fi qafas al-ittihām, Op.Cit.*

²² *Ibid.*

²³ CHARAUDEAU, P., 2005, *Le discours politique : les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert, p. 91

à diverses stratégies discursives. Tout d'abord, elle évoque la religion islamique en s'adressant au « *peuple marocain musulman* », à « *mes frères et mes sœurs musulmans et croyants* » et à « *la femme musulmane croyante et pieuse (Saliha)* »²⁴ transformant cette référence en un argument d'autorité puissant et quasiment impossible à contester. En effet, étant donné que ses *co-énonciateurs*²⁵ (acteurs politiques et électeurs marocains) sont également ancrés dans cette perspective, toute opposition à son discours placerait ses détracteurs dans une position où ils se trouveraient implicitement en opposition à la religion et à son caractère sacré. Par exemple, en dénonçant « *des lois qu'Allah n'a pas révélées* (Propos traduits par nous-mêmes de l'arabe dialectal marocain (darija), elle évoque Dieu, la chariâa et le texte coranique comme des références incontestables communes à toutes les institutions en matière de droit et de jurisprudence, affirmant également : « Le texte coranique est un texte explicite et catégorique, ne laissant aucune place à la discussion (Propos traduits par nous-mêmes de l'arabe dialectal marocain (darija), concluant :

« *Aujourd'hui, il est impératif de commencer par encadrer les femmes afin qu'elles revendiquent leurs droits. Leur droit légitime, accordé par Allah, le Tout-Puissant, est la première question à considérer. La seconde concerne l'égalité en matière d'héritage. Nous savons que le texte coranique qui établit les règles de partage de l'héritage est un texte explicite et catégorique, ne laissant aucune place à la discussion. C'est un texte définitif qui établit, point par point et sans ambiguïté, les différentes situations.* »²⁶ (Propos traduits par nous-mêmes de l'arabe dialectal marocain (darija).

En d'autres termes, Bassima Hakkaoui désigne des réformes de la Moudowana soutenues par les mouvances féministes et progressistes comme des règles humaines dénuées de légitimité spirituelle ou religieuse, ce qui leur enlève toute autorité divine et donc toute légitimité spirituelle ou religieuse auprès du peuple marocain tandis que son parti et elle-même se positionnent fermement comme des défenseurs intransigeants du respect des fondements religieux :

« *Je ne comprends pas que l'on puisse encore contester le référentiel religieux. Il fait partie de notre histoire, de notre culture. Notre projet politique est d'accorder certains droits aux femmes dans le respect des fondements de notre religion et des valeurs de notre société conservatrice* ». Elle ne manque pas de souligner également la nécessité de protéger les femmes contre toute forme de discrimination fondée sur la religion : « *Aujourd'hui, dans notre pays, des femmes voilées se font licencier à cause de leur choix vestimentaire et personne ne les protège* »²⁷.

Dans un second temps, elle se réfère à l'identité marocaine musulmane, s'appuyant sur son éthos institutionnel – en l'occurrence celui du PJD – pour se présenter comme la garante du respect des caractéristiques fondamentales de cette identité culturelle. Elle met en avant la nécessité de la préserver de toute transformation ou aliénation occidentale susceptible de dénaturer la société marocaine et de l'éloigner de son essence, à savoir la religion islamique :

« *... Notre réflexion est avancée et moderne en matière de projet de société et de pratique de l'islam. C'est-à-dire dans le respect du référentiel de la société marocaine et en adéquation avec les valeurs de liberté défendues par l'islam. J'ai confiance en la capacité de notre parti PJD à ne pas dénaturer l'identité de la société marocaine.* »²⁸

²⁴Intervention en 2018 lors d'un colloque sur la réforme de la moudowana organisé par le MUR (Mouvement de l'Unité et de la Réforme) très proche du PJD et dont Hakkaoui présidait depuis de longues années son bras féminin, appelé « Mountada Azzahra » .

²⁵Dans le sens du destinataire idéal « TUi » utilisé par E. Benveniste dans ses travaux sur la situation d'énonciation.

²⁶Hakkaoui, Fī qafas al-ittihām, émission de Radouane Ramdani sur Med Radio, 30/11/2015
<https://www.youtube.com/watch?v=aKAUdDDKk1s>

²⁷Fī qafas al-ittihām, *Op. Cit.*

²⁸*Ibid.*

Ou encore :

« *L'Islam n'est pas un obstacle à l'émancipation des femmes ; c'est une lecture restrictive de certains textes religieux qui est source de cette incompréhension* ²⁹ ».

Dans la même perspective, elle mentionne franchement son opposition à la polygamie dans la sphère personnelle. Une sincérité qui renforcera davantage son éthos discursif en tant que femme honnête et transparente :

« *Non, je ne peux pas imaginer cela. Mais si ça arrive, moi, grâce à Dieu, je suis une femme indépendante, une femme qui chérit énormément sa liberté.*

Question : Accepteriez-vous d'avoir une coépouse ?

*Réponse : Je vous ai répondu. Je vous dis que je suis une femme libre et indépendante, et je n'accepte pas le partage. Voilà, fin de la discussion, comme dirait Monsieur Abdelilah Benkirane*³⁰ ». (Propos traduits par nous-mêmes de l'arabe dialectal marocain (darija).

Elle s'empresse de nuancer son propos en s'appuyant de nouveau sur l'argument d'autorité religieuse :

« *La polygamie est un droit accordé à l'époux par le texte coranique, mais elle est soumise à des conditions et des limites strictes. La charia garantit également à la femme le droit d'accepter la coépouse ou de demander le divorce* ³¹. » (Propos traduits par nous-mêmes de l'arabe dialectal marocain (darija).

L'ensemble de ces déclarations s'inscrit dans une stratégie visant à projeter une image de femme pieuse, intègre, honnête et digne de confiance. À travers ces propos, Bassima Hakkaoui construit un éthos fondé sur une **crédibilité et une légitimité** indiscutables, ancrées dans son respect rigoureux des principes de la religion musulmane. Ces valeurs religieuses, qui constituent un élément central du patrimoine moral et culturel du peuple marocain, lui permettent de s'adresser à un auditoire largement acquis à ces références partagées.

Cette approche rhétorique consolide sa position en tant que figure politique fiable et représentative, incarnant non seulement les valeurs islamiques mais aussi l'identité culturelle marocaine dans toute sa spécificité. Ainsi, Hakkaoui ne se contente pas de défendre des idées ; elle s'inscrit dans un cadre qui légitime son discours en le rendant cohérent vis-à-vis des attentes sociales et normes religieuses du contexte marocain, renforçant ainsi son autorité et sa capacité à mobiliser les citoyens.

Légitimation par l'opposition raisonnée

Enfin, Hakkaoui utilise l'**opposition raisonnée** pour déconstruire les stéréotypes associés aux islamistes. Elle rejette les idées reçues et les critiques simplistes qui peignent les partis islamistes comme rétrogrades ou autoritaires. Elle s'élève contre l'idée que le PJD imposerait une vision monolithique et autoritaire de la société marocaine. Par exemple, elle déclare :

« *Ceux qui nous accusent de vouloir imposer une vision islamique radicale ne comprennent pas la réalité de notre projet politique. Nous respectons la liberté de choix et agissons toujours dans le cadre des spécificités culturelles et sociales du Maroc*³² ».

Par cette déclaration, elle réfute l'accusation d'autoritarisme et met en avant la flexibilité du PJD, qui cherche à mener une réforme progressive tout en respectant les spécificités marocaines, notamment la diversité des opinions et des croyances au sein de la société.

Elle présente en plus une critique nuancée, distinguant les échecs de la méthode politique des propositions en elles-mêmes : « *Pour ma part, la démarche politique m'a profondément déçue. Notre rôle était de sensibiliser les personnes, nous avons organisé des conférences avec de vrais arguments.* En qualifiant ses propositions de « *vrais arguments* », elle se place dans une perspective rationnelle et fondée, soulignant ainsi la solidité de ses idées. Par cette affirmation,

²⁹ interview avec Le Matin, 2018.

³⁰ Fī qafas al-ittihām, *Op.Cit.*

³¹ Fī qafas al-ittihām, *Op.Cit.*

³² Zamane, *Op.Cit.*

elle marque une distinction claire entre son approche, qu'elle considère logique et bien structurée, et les critiques qui l'entourent. De manière indirecte, elle attribue à ses détracteurs l'étiquette d' « irrationnels » et de « décevants », insinuant que leurs objections manquent de fondement et de pertinence. Cette posture lui permet non seulement de renforcer la propre crédibilité de son opinion, mais aussi de mettre en lumière les failles perçues dans les arguments de ceux qui contestent la sienne. Elle réaffirme ainsi son engagement envers une démarche politique réfléchie et responsable.

Au-delà des stratégies discursives³³ visant à renforcer son image, Bassima Hakkaoui répond également aux accusations fréquentes visant les partis islamistes, en particulier celles d'**autoritarisme** et de **rigidité idéologique**. Elle réactive son éthos en prenant la défense de son parti face aux critiques externes, notamment celles qui proviennent des observateurs internationaux et des militants des droits humains. L'une des principales accusations à son encontre concerne l'idée que les partis islamistes, une fois au pouvoir, imposeraient des politiques répressives et restreindraient les libertés individuelles. Hakkaoui s'efforce de contrer cette image en soulignant que le PJD respecte les **libertés individuelles** tout en se conformant aux **spécificités marocaines**. Elle insiste sur le fait que la politique du PJD est fondée sur un respect profond des valeurs démocratiques et de la diversité culturelle du Maroc.

Dans l'interview, Hakkaoui mentionne des exemples concrets pour illustrer ce point. Elle cite les réformes du Code de la famille (Moudawana) comme une preuve que le PJD soutient activement l'amélioration des droits des femmes, tout en respectant les traditions et les pratiques religieuses du pays. Elle précise :

« La réforme de la Moudawana, soutenue par notre parti, est un exemple de notre volonté de faire progresser les droits des femmes tout en préservant les fondements de notre société. Nous avons fait avancer les droits des femmes sans compromettre notre identité marocaine³⁴ ».

Par cette affirmation, elle réaffirme l'idée que son parti s'inscrit dans une démarche de réformes progressistes mais mesurées, où l'ouverture vers la modernité se fait dans le respect des valeurs traditionnelles. Cette réactivation de l'éthos permet à Bassima Hakkaoui de se positionner non seulement comme une porte-parole légitime du PJD, mais également comme une femme politique responsable, en mesure de répondre aux critiques avec fermeté et pragmatisme. Elle défend avec conviction la réforme du Code de la famille (Moudawana) en déclarant : *« Cette réforme est le fruit d'un équilibre entre la préservation de nos valeurs islamiques et la nécessité de garantir les droits des femmes dans une société marocaine en pleine mutation. ³⁵ »* Ce type de déclaration lui permet de souligner son attachement à une modernisation mesurée, en phase avec les spécificités culturelles et religieuses du pays : *« La question de l'égalité des sexes doit se faire en harmonie avec nos traditions et notre identité religieuse ³⁶ »* ou encore *« Notre priorité est de garantir l'égalité des droits pour les femmes, tout en respectant les principes de notre culture et de notre religion³⁷ »*.

En outre, Hakkaoui a souvent abordé la question des stéréotypes associés aux femmes politiques islamistes, elle affirme :

« Être une femme voilée dans l'arène politique n'est pas une faiblesse, mais une force. Mon voile est un choix personnel et une affirmation de ma liberté, et il ne diminue en rien ma

³³ Selon Mainguéau, c'est : « la mise en place de ces différentes tactiques sera une stratégie discursive : il s'agit d'une représentation discursive [...] qui s'appuie sur un certain nombre de segments discursifs pour introduire des relations entre les ou des contenus », in : Pierre Patrick Haillet, *Stratégies discursives : nature et fonction(s) des agencements de représentations*, consulté le 20/11/2024 URL : <https://shs.cairn.info/pour-une-linguistique-des-representations-discursi--9782801114070?lang=fr>

³⁴ Zamane, *Op.Cit.*

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Interview accordée à la RTM, chaîne officielle de télévision marocaine en mars 2018

³⁷ *Ibid.*

*capacité à servir mon pays*³⁸». Cette prise de position directe et assumée lui permet de démontrer qu'elle ne se contente pas de représenter les idéaux de son parti, mais qu'elle incarne également une figure d'émancipation féminine compatible avec les valeurs islamiques.

De plus, en réponse aux critiques concernant les politiques du PJD, notamment sur des sujets tels que l'égalité des sexes ou les libertés individuelles, Bassima Hakkaoui s'appuie sur des exemples concrets pour défendre ses positions, comme l'élaboration de programmes de soutien aux femmes en situation précaire et le renforcement des mécanismes juridiques pour lutter contre la violence domestique qu'elle explique ici :

*« Nous nous ne contentons pas de discours ; nous agissons concrètement pour améliorer la condition des femmes marocaines dans le respect de notre identité nationale. »*³⁹

Ainsi, Bassima Hakkaoui parvient à se construire comme une figure de **légitimité** et d'équilibre, naviguant habilement entre les attentes de son camp, les critiques des opposants et les aspirations de la société marocaine. Elle réussit à préserver une image de femme politique authentique, ancrée dans ses valeurs tout en s'adaptant aux défis contemporains, consolidant ainsi son éthos auprès de son auditoire.

Conclusion

En conclusion, le discours de Bassima Hakkaoui illustre une stratégie habile de construction de l'éthos, lui permettant de naviguer entre les valeurs traditionnelles et les attentes de la modernité. À travers son discours, elle parvient à légitimer son rôle en tant que femme politique, en se positionnant comme une figure modérée et pragmatique, tout en restant fidèle à ses convictions religieuses et culturelles. Son approche combine des références à la religion et à la culture locale avec un engagement pour les droits des femmes, démontrant sa capacité à répondre aux défis sociétaux complexes auxquels sont confrontées les femmes politiques au Maroc.

Son éthos, construit sur une forte **légitimité religieuse** et une vision pragmatique de la politique, lui permet de maintenir une position centrale dans le débat public marocain tout en équilibrant les attentes contradictoires entre modernité et tradition. Cette dynamique souligne les tensions qui existent entre les valeurs locales, les pressions des influences globales et les aspirations des femmes à l'égalité. En définitive, Bassima Hakkaoui parvient à se forger une **image crédible** et respectée, en réconciliant des enjeux politiques et sociaux tout en répondant aux attentes de divers publics. Son parcours et son discours illustrent la complexité et la pertinence de la voix féminine dans la politique marocaine contemporaine.

³⁸ Zamane, *Op.Cit.*

³⁹ 3ème conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UPM), tenue sous le thème « le renforcement du rôle des femmes dans la société », Paris, septembre 2013

Bibliographie :

- Amossy, R. (2010). *La présentation de soi, Ethos et identité verbale*. PUF.
- Amossy, R. (2022, avril 25). Construire la légitimité et l'autorité politiques en discours. *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne]. Consulté le 29 novembre 2024. <http://journals.openedition.org/aad/5984> ; <https://doi.org/10.4000/aad.5984>
- Charadeau, P., & Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Le Seuil.
- Charadeau, P. (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert.
- Haillet, P. P. (2024, novembre 20). Stratégies discursives : nature et fonction(s) des agencements de représentations. Consulté sur <https://shs.cairn.info/pour-une-linguistique-des-representations-discursi--9782801114070?lang=fr>
- Hakkaoui, B. (2024, septembre 12). Interview avec Sami Lakmahri. *Zamane*.
- Hakkaoui, B. (2015, novembre 30). Fī qafas al-ittihām, avec Radwane Ramdani. *Med Radio*.
- Hakkaoui, B. (2013, septembre). Intervention lors de la 3ème conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UPM), tenue sous le thème « le renforcement du rôle des femmes dans la société », Paris.
- Hakkaoui, B. (2018, mars 6). Interview. *Journal Adahira, RTM*.
- Hakkaoui, B. (2018, décembre 20). Bassima Hakkaoui met en avant les réalisations du Maroc en matière d'autonomisation de la femme. *Le matin.ma*.